



PLAN STRATÉGIQUE 2017-2020

VISION Se positionner et être reconnu en Mauricie en tant que référence en matière de protection de l'environnement dans une perspective de développement durable

MISSION Créer une synergie favorisant la protection de l'environnement dans le développement durable de la Mauricie

VALEUR Respect, créativité, partenariat, rigueur et intégrité

CLIENTÈLE Les décideurs publics et intervenants en environnement*

	SANTÉ ORGANISATIONNELLE		VEILLE ENVIRONNEMENTALE		CONCERTATION RÉGIONALE	LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
ORIENTATIONS	GOVERNANCE	FINANCES	CONNAISSANCE DES ENJEUX RÉGIONAUX	DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE	EXPANSION DU RÉSEAU DES PARTENAIRES**	RÉALISATION DE PROJETS MOBILISATEURS
OBJECTIFS	1) Mettre à jour les documents corporatifs	3) Créer des occasions d'échanges de services	7) Dresser un portrait des intervenants et de leurs actions	11) Moderniser les outils de communication et augmenter la visibilité	15) Créer et participer à des lieux favorisant le partage d'expertise et la collaboration	19) Accompagner les municipalités et les ICI dans une meilleure gestion des matières résiduelles
	2) Développer des pratiques favorisant l'efficience	4) Développer une offre de service payante	8) Produire un portrait et un diagnostic des problèmes et défis environnementaux	12) Diffuser toute connaissance jugée pertinente à nos partenaires et membres	16) Réaliser des projets conjoints avec nos partenaires	20) Identifier des solutions concernant l'adaptation aux changements climatiques
		5) Revoir les catégories de membres et leur cotisation annuelle	9) Suivre l'actualité	13) Développer des expertises	17) Développer une proximité avec nos membres	21) Sensibiliser les intervenants et la population quant à l'utilisation des ressources
		6) Planifier des projets stratégiques	10) Participer aux activités des intervenants régionaux	14) Émettre des recommandations	18) Soutenir nos partenaires	22) Collaborer à des actions de protection et de conservation des ressources naturelles et de la biodiversité

* Intervenants en environnement : acteur régional préoccupé par les enjeux environnementaux et qui pose des actions en ce sens

** Partenaire : organisme public et privé (incluant les individus) avec qui le CRE Mauricie entretient des liens de proximité